

Huis clos

Avocats, des tribunaux aux planches de théâtre



© Emanuele Scorcelletti

Des plaidoiries célèbres jouées au théâtre, des avocats qui montent des pièces, d'autres qui renoncent à la robe pour se vouer à la scène... Rarement la justice s'était autant donnée en spectacle.

Clémentine Goldszal a auditionné une profession divisée sur la question.

À l'automne, sur la scène du théâtre Antoine, à Paris, **Richard Berry** a revêtu la robe. Plus de trois mois durant, l'ancien pensionnaire de la Comédie-Française a rejoué cinq grandes plaidoiries dans des versions abrégées reconstituées par le journaliste **Mathieu Aron**. Seul en scène, il a transformé les spectateurs en jury populaire (comme celui qui avait statué dans ces affaires en cour d'assises) en se glissant dans la peau d'**Henri Leclerc**, l'avocat de **Véronique Courjault** (affaire des « bébés congelés »), en faisant siens les mots de **Gisèle Halimi** plaidant pour le droit à l'avortement, ou ceux de **Paul Lombard** tentant d'épargner la peine de mort à **Christian Ranucci** (affaire du « pull-over rouge »). Le dispositif, sobre, s'en remettait pleinement à la théâtralité de la justice dans une tradition qui nourrit depuis des décennies la création dramatique, télévisuelle ou cinématographique – le film de procès étant même devenu un genre en soi. Mais si la justice a toujours exercé une fascination sur le monde du spectacle (jusque dans son lexique : l'acteur se doit de « défendre » son personnage...), le monde du spectacle n'a peut-être jamais autant fasciné la justice.

Hadrien Raccah, 34 ans, est écrivain et dramaturge. Sa dernière pièce, *L'Invitation*, sera donnée au printemps, avec **Gad Elmaleh** et **Philippe Lellouche** en têtes d'affiche. C'est justement Lellouche qui lui a présenté, en avril 2018, **Éric Dupond-Moretti**, sans doute un des meilleurs pénalistes de France, certainement un des plus

médiatiques. « *Il m'a dit qu'il adorait monter sur scène* », se rappelle Raccah. Le jeune auteur met aussitôt sa plume au service du ténor du barreau. Ensemble, ils écrivent un spectacle solo : *Éric Dupond-Moretti à la barre*. Pour Raccah, cela ne fait pas un pli, « EDM », comme on l'appelle dans le milieu, a tout d'une bête de scène : « *Les grands avocats ont quelque chose en commun avec les grands comédiens, explique-t-il. Comme eux, ils savent séduire et convaincre. Éric sait scander, s'adresser aux gens, manier les silences... La première fois que je l'ai rencontré, j'ai vu la salle de restaurant se taire à son entrée, magnétisée par son charisme.* » Raccah, qui ose même la comparaison avec Marlon Brando, Michel Bouquet ou Lino Ventura, est persuadé qu'un cinéaste offrira un jour un très grand rôle à Dupond-Moretti. Après tout, fort de son franc-parler popu', de sa dégaine massive et de ses prises de position iconoclastes, EDM n'est-il pas surnommé « *le Depardieu des prétoires* » ? La comparaison vaut bien des éloges car l'interprète de *Cyrano* ne compte plus ses admirateurs parmi les grands avocats. **Hervé Temime**, autre pénaliste réputé, a ainsi envoyé tous ses collaborateurs voir l'acteur chanter le répertoire de Barbara au théâtre des Bouffes-du-Nord en février 2017. « *Sa prestation était sans une once de cabotinage – une leçon pour nous* », juge-t-il aujourd'hui. Mais s'il reconnaît qu'il peut s'inspirer de comédiens, les admirer et en côtoyer, Temime, qui compte parmi ses proches certains grands noms du cinéma français, est catégorique : « *Je ne me prends pas du tout pour un acteur ! C'est même aux antipodes de ce que je suis.* » Le défenseur de Roman Polanski, Nathalie Baye ou Hedi Slimane n'en affiche pas moins une filmographie respectable : un petit rôle dans *Un prophète* de Jacques Audiard, des apparitions dans *Polisse* et *Mon roi* de **Maïwenn**... À quoi il faut ajouter « *plein de propositions* » gentiment déclinées, dernièrement dans le second film de **Stéphane Demoustier**, *La Fille au bracelet* (c'est Pascal-Pierre Garbarini, autre avocat apprécié du show-biz – il compte parmi ses clients Alain Delon, François Cluzet ou Benoît Magimel – qui s'y est finalement collé). Anodins pour Hervé Temime, ces « *clins d'œil* » (comme il les appelle) sont considérés par certains comme des concessions à l'ego et suspectés de faire un mal fou à la profession.

Marie Dosé, pétaradante pénaliste d'une quarantaine d'années, a travaillé sur le procès Tarnac, les attentats de Karachi ou encore plaidé pour le retour en France, en vue de leur jugement, des djihadistes partis en Syrie ou en Irak. Elle-même médiatique à ses heures – « *quand les affaires l'exigent* » –, elle s'insurge pourtant contre le mélange des genres auquel s'abandonnent quelques-uns de ses confrères les plus en vue. « *Je suis peut-être rigoriste mais je considère que la place d'un avocat est dans une salle d'audience et qu'un acteur n'a rien à faire dans un prétoire !* » confie-t-elle avec fermeté. Le jour de novembre où l'on déjeune avec elle, elle sort d'une nuit de garde à vue avec un client et s'attaque à une pièce de bœuf en sauce avec le même mordant qu'à ceux de ses confrères qui interprètent plus librement qu'elle le devoir de retenue des avocats en exercice. « *Certaines professions ne supportent simplement pas le mélange des genres. L'avocat est trop souvent considéré par l'opinion publique comme quelqu'un qui triche, qui ment et donc qui joue la comédie. Se mettre en scène au théâtre ou au cinéma brouille encore un peu plus les pistes. Sans compter que l'instant vécu en audience est sacré, irréversible : le transposer sur une scène*

participe nécessairement à cette désacralisation de la justice qui fait tant de dégâts aujourd'hui. Un comédien peut incarner magnifiquement le rôle d'un avocat, mais je ne parviens pas à m'empêcher de penser qu'un avocat ne doit pas jouer à l'être et que notre robe n'a rien d'un costume. Parce que, définitivement, nous ne jouons pas. »

Juriste plus discret que Dupond-Moretti (mais tout aussi respecté), défenseur de Rédoine Faïd, de Karim Achoui ou de Nabilla, président de l'Association des avocats pénalistes, **Christian Saint-Palais** est souvent décrit par ses confrères comme « modéré » et « sage ». S'il ne nie pas le goût des pénalistes pour « l'exposition de soi », il met en garde contre la faute à laquelle peut conduire tout ego mal contenu : « L'erreur, c'est de penser plus à nous-mêmes qu'à notre client, explique-t-il. J'ai vu des avocats plaider en se tournant vers le public au lieu de concentrer leur attention sur le juge et les jurés : voilà qui trahit le fait qu'à ce moment, ils ne sont pas entièrement à leur tâche de défense. » Sur la scène du théâtre de la Madeleine cet hiver, Éric Dupond-Moretti aura, pour une fois, le loisir de ne penser qu'à lui. Et Christian Saint-Palais a déjà sa place pour la première. « Je crois qu'en montant sur scène, certains avocats trouvent leur pleine liberté, confie-il. Le métier de pénaliste, c'est quelques belles victoires, mais aussi beaucoup d'échecs... Peut-être avons-nous besoin d'expériences plus immédiatement gratifiantes. »

LE PUBLIC EST SEUL JUGE

Reconnu par tous, le désir de scène est si prégnant dans la profession que le barreau de Paris supervise lui-même une petite dizaine d'initiatives permettant aux avocats de s'y adonner sans autre enjeu que le plaisir personnel : Acteurs avocats associés, Ligue d'improvisation du barreau de Paris, Compagnie des avocats acteurs, revue de l'Union des jeunes avocats de Paris... « C'est une façon pour eux de s'exprimer en dehors de leur profession », justifie la bâtonnière de Paris, **Marie-Aimée Peyron**. Sur les planches, des vocations voient parfois le jour. C'est en se produisant dans le cadre du spectacle annuel de l'Union des jeunes avocats de Paris que **Caroline Vigneaux**, alors pénaliste prometteuse, secrétaire de la conférence du stage (le plus important concours d'éloquence de France) en 2004, a pris goût à l'exercice. Elle a depuis quitté la robe pour se consacrer à sa passion de la scène. « En tant qu'avocate, dit-elle, j'ai joué à la Cigale, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, au théâtre du Rond-Point, pour le spectacle de la revue, qui brocarde chaque année le milieu du barreau devant un public principalement constitué de confrères et de consœurs... Ça a été mon premier contact avec les vanes. » Quelque peu usée par les revers d'une profession où les échecs « vous empêchent parfois de dormir la nuit », elle met aujourd'hui son humour acide et son sens de la pique au service de ses convictions, « sans qu'un juge décide à la fin quelle version est la bonne. » Ironie de l'histoire, c'est Éric Dupond-Moretti lui-même qui a précipité sa décision : « Il est venu me voir un jour à la sortie du plateau de l'émission *L'Arène de France* de Stéphane Bern, qui mettait en débat de grandes questions sociétales ou éthiques. Il m'a dit : "Caro, tu dois choisir ; tu ne peux pas faire les deux." Je me suis rendu compte qu'il avait raison. »

« *L'avocat et l'artiste partagent les mêmes failles, la même fêlure* », écrivait en 2012 Hervé Temime dans son livre, *La Défense dans la peau* (Stock). Est-ce pour cela que Michel Galabru, qu'on imagine sans mal en défenseur bougon au langage fleuri, avait pour habitude de se rendre à la revue des jeunes avocats, comme nous l'a rapporté Marie-Aimée Peyron ? Ou que Maïwenn a demandé il y a quelques années à Hervé Temime d'assister à la conférence Berryer, grand raout judiciaro-mondain mettant en scène une joute oratoire réputée sanglante entre les lauréats de la Conférence du stage en présence d'un invité célèbre ? Elle a été époustouflée, se souvient-il : « *Maïwenn est passionnée par les avocats. Elle considère que ce sont eux, les vrais acteurs.* » Temime évoque aussi le cas de **Vincent Lindon**, qui se rend souvent à son cabinet pour « *parler aux jeunes collaborateurs* ». « *Il a un besoin de convaincre fou. Il ne peut pas clore une conversation sans avoir emporté le morceau. Je pense qu'il aurait fait un excellent procureur – il est davantage dans le réquisitoire que dans la défense.* » Dupond-Moretti en Depardieu et Lindon en pont de la magistrature... L'image a de quoi faire enrager Marie Dosé. Le jour de notre rencontre, elle se désole que si peu de sorties scolaires voient les enfants assister à des procès publics, là où des classes entières sont allées applaudir les plaidoiries de Richard Berry. À croire que la justice est plus attrayante quand on paye son billet. ■